

Case Report d'une intervention réalisée par le pharmacien clinicien

Instructions pour remplir le case report

- Les informations doivent être factuelles, complètes, précises et pertinentes.
- Il est proposé d'utiliser le format « SOAP » avec les rubriques telles qu'expliquées ci-dessous
- ⚠ Ne décrire « que » l'analyse d'un problème pharmaceutique par patient (et pas tous les problèmes et interventions réalisés pendant le séjour d'un patient).
- Se limiter aux espaces dans les cases prévues.
- Vérifier si toutes les informations nécessaires ont été mises par écrit à bases des différentes checklists, jointes dans la grille ou en annexe.

SOAP

Motif de l'intervention

Le motif pour l'intervention peut être basé sur une donnée subjective ou une donnée objective.

⚠ Si un case ne mentionne pas de donnée subjective, il doit mentionner une donnée objective.

1. SUBJECTIF

Données subjectives pertinentes pour l'analyse du problème pharmaceutique : information/demande provenant du patient, de sa famille ou aidant naturel ; non quantifiable ou difficilement quantifiable. Est décrite par le patient en lien à ce qu'il ressent et constate.

Exemples : le patient se plaint de prendre trop de médicaments ; la patiente se dit nauséuse ; le patient pense qu'il ne supporte pas un des nouveaux médicaments qu'on lui a prescrit.

2. OBJECTIF

Données objectives pertinentes pour l'analyse du problème pharmaceutique ; il s'agit de données mesurables, mesurées. Les informations peuvent provenir de différentes sources, y compris le dossier médical ou infirmier du patient, des résultats de laboratoire, du patient ou d'un proche. Il est demandé, dans la mesure du possible, de donner les résultats chiffrés plutôt que de parler de « valeurs inférieures, anormales, borderline,... » (p.ex. en ce qui concerne la fonction rénale donner la valeur de la clairance estimée).

3. **ANALYSE** du problème pharmaceutique

Analyse critique par le pharmacien clinicien des données subjectives et objectives + interprétation. Le(s) problème(s) pharmaceutique(s) doit être clairement identifié et documenté. Les sources de référence utilisées doivent être mentionnées, quand cela est pertinent (elles peuvent être variées d'un cas à l'autre ; p.ex. peuvent être limitées à un livre de référence pour un case report, ou être multiples et résulter d'une recherche approfondie de la littérature dans d'autres cas).

Checklist :

- Montrer que le pharmacien s'est posé les bonnes questions : le médicament est-il nécessaire ? la dose est-elle adéquate ? quelles sont les recommandations de bonne pratique ? le problème a-t-il des conséquences délétères identifiables chez le patient ? ...
- Références bibliographiques (sources consultées).
- Quand stop traitement envisagé : il est attendu que le pharmacien clinicien montre qu'il a pesé les bénéfices vs les risques de l'arrêt du traitement.
- Utilisez les informations ressources mentionnées dans la grille.

4. **PROPOSITION**

Intervention réalisée par le pharmacien pour informer du problème pharmaceutique et pour le résoudre (ou le prévenir). La proposition qui est faite doit être la plus précise possible et mentionner le plan de suivi suggéré (ainsi que sa fréquence) pour s'assurer que ce qui est proposé a réellement corrigé le problème du patient.

Checklist :

- Suggestion précise
 - o P.ex. si stop médicament : comment le médicament doit-il être arrêté
 - o P.ex. si changement médicament : quelle est l'alternative, à quelle dose,...
 - o P.ex. mentionner si l'avis d'un autre spécialiste a été demandé en supplément à celui du pharmacien clinicien
- Suivi proposé : à quelle fréquence, par qui,...